

Recommandations relatives à trois groupes scolaires privés

L'ARS a reçu ce jour les résultats des prélèvements réalisés par la Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris dans trois établissements scolaires parisiens.

Ces résultats viennent compléter les prélèvements réalisés fin août. Sur la base des nouveaux éléments transmis, les recommandations suivantes sont formulées après consultation de la cellule d'aide à la décision :

Ecole maternelle et élémentaire Sainte-Catherine :

La moyenne des concentrations surfaciques en plomb acido-soluble mesurées à l'intérieur des bâtiments dans les salles accueillant des enfants est inférieure à 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$.

Compte tenu de l'historique des mesures réalisées dans cet établissement, les recommandations suivantes sont formulées :

- Les derniers résultats montrent une nette amélioration des concentrations et n'appellent pas de mesures particulières concernant l'accessibilité des enfants ;
- Un nettoyage régulier des aires extérieures, pour certaines identifiées comme « sales » lors des prélèvements réalisés en septembre doit être mis en place ;
- Compte-tenu des éléments antérieurs et notamment la notion de peintures dégradées contenant du plomb retrouvées par le SPSE dans son rapport du 29 mai 2019, un dépistage du saturnisme infantile chez les enfants scolarisés l'année dernière dans l'établissement est recommandé ;
- La réalisation des travaux visant à faire cesser l'accessibilité des sources de plomb identifiés par la Ville de Paris (peintures, ferronneries, ...) doit être apportée.

Ecole maternelle et élémentaire Sainte-Clothilde :

Les prélèvements transmis par le LCPD montrent des valeurs dans les salles fréquentées par les enfants toutes inférieures à 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ et, dans une large majorité, inférieures à 25 $\mu\text{g}/\text{m}^2$.

Ces résultats n'appellent pas de mesures particulières concernant l'accessibilité des enfants.

Les recommandations habituelles de nettoyage restent applicables.

Ecole maternelle et élémentaire Saint-Victor :

Millénaire 2, 35 rue de la gare, 75935 Paris

Standard : 01.44.02.09.00,

www.iledefrance.ars.sante.fr.



Les prélèvements réalisés par le LCPP montrent des résultats dans les salles fréquentées par les enfants et dans la cour, inférieurs à la valeur de 70 $\mu\text{g}/\text{m}^2$ et pour la plupart < 25.

Un rapport antérieur a mis en évidence un point de contamination élevée dans une courette de l'établissement (1980 $\mu\text{g}/\text{m}^2$).

Sur les bases de ces résultats, les recommandations suivantes sont formulées :

- Un dépistage du saturnisme infantile chez les enfants scolarisés l'année dernière ayant eu accès à la courette est recommandée ;
- La courette devra rester inaccessible aux enfants tant qu'elle n'aura pas fait l'objet d'un nettoyage permettant que la concentration surfacique des poussières au sol soit inférieure à 1000 $\mu\text{g}/\text{m}^2$;
- La recherche de sources de contamination au plomb autres est recommandée ;
- Les recommandations habituelles de nettoyage restent applicables.